

# Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Berne, juin 2022





**UPU** | UNION  
POSTALE  
UNIVERSELLE

# **Union postale universelle**

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Berne, le 4 juillet 2022



## Introduction

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et portent sur toutes les opérations de l'organisation, y compris celles financées par le budget ordinaire, les contributions volontaires et autres fonds générateurs de recettes.

Cette présentation permet de montrer l'activité globale de l'organisation et ses différentes sources de financement. Cela est important face aux défis auxquels fait face l'organisation pour le financement nécessaire à l'atteinte des résultats attendus dans le cadre de la Stratégie postale d'Abidjan.

Les comptes seront soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU, accompagnés de l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

L'excédent consolidé pour l'exercice de 2021 s'élève à 3,7 millions de francs suisses comparé à un résultat de 221 777 CHF en 2020.

Le bon résultat enregistré est principalement dû à une réduction conséquente des charges, alors que les produits n'étaient qu'en légère baisse. Les principaux facteurs ont été une réduction des pertes de change et des coûts financiers (variation de la provision pour débiteurs douteux en diminution) ainsi que des facteurs techniques liés à l'évaluation des obligations vis-à-vis du personnel qui ont occasionné une baisse des charges du personnel (état II). Les charges du personnel hors ajustements actuariels étaient également en diminution à 30,9 millions de francs suisses (note 20), en comparaison à 31,5 millions de francs suisses en 2020.

L'évaluation des obligations vis-à-vis du personnel a également grandement influencé le bilan, qui présente des actifs nets en augmentation de 59 millions de francs suisses (état I).

Le résultat budgétaire consolidé (état V) présente des économies de 3,1 millions de francs suisses.

Les dépenses brutes du budget ordinaire se sont élevées à 37 386 492 CHF en comparaison au budget révisé de 38 890 030 CHF. Cela représente un taux de réalisation de 96,1%. Les économies proviennent principalement des frais de voyage et des consultants.

Berne, le 4 juillet 2022

Masahiko Metoki  
Directeur général



**État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2021 (en francs suisses)**

	Notes	2021	2020
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	47 511 785	60 075 614
Placements	7	87 770 689	56 465 725
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	29 919 999	34 999 129
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	22 236 805	19 632 603
Stocks	5	112 156	170 727
Autres actifs courants	6	3 987 879	4 512 920
<b>Total des actifs courants</b>		<b>191 539 312</b>	<b>175 856 717</b>
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	32 562 709	41 868 243
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	16 730 590	24 090 073
Matériel	8	501 765	1 091 089
Immobilisations incorporelles	9	885 816	851 959
Terrains et constructions	10	20 993 243	21 875 053
Autres actifs non courants	6	17 850	15 500
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>71 691 974</b>	<b>89 791 917</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>263 231 286</b>	<b>265 648 634</b>
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	22 979 685	19 714 112
Prestations au personnel	12	3 338 729	3 141 459
Recettes différées	13	84 877 773	81 083 881
Avances	13	80 559 253	86 346 204
Fonds en dépôt pour les services de traduction	15	7 685 797	7 161 514
Provisions	14	50 000	75 000
<b>Total des passifs courants</b>		<b>199 491 237</b>	<b>197 522 171</b>
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	224 819 506	280 224 531
Recettes différées	13	16 000 000	24 000 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>240 819 506</b>	<b>304 224 531</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>440 310 743</b>	<b>501 746 701</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	16	-171 384 828	-220 995 992
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	16	2 737 985	2 791 951
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	16	-12 157 163	-21 671 988
Réserves	16	3 724 550	3 777 962
<b>Actifs nets</b>		<b>-177 079 457</b>	<b>-236 098 067</b>

**État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (en francs suisses)**

	Notes	2021	2020 (retraité)
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	19	37 991 200	37 977 800
Autres contributions annuelles	19	4 488 003	4 734 821
Contributions volontaires	19	20 681 071	23 360 973
Ventes	19	12 654 428	11 370 730
Recettes financières	19	1 759 677	2 736 359
Gains de change	21	2 906 967	1 889 731
Autres recettes	19	1 186 639	677 651
<b>Total des recettes</b>		<b>81 667 985</b>	<b>82 748 066</b>
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	20	49 470 017	51 300 066
Voyages	20	445 408	190 810
Services de consultant et contrats externes	20	4 726 793	4 940 550
Dépenses de projet	20	13 500 153	14 593 796
Frais généraux de fonctionnement	20	1 059 880	1 112 658
Matériel et fournitures	20	673 035	195 465
Maintenance et réparations	20	1 853 325	1 879 334
Amortissement	20	1 793 697	1 919 042
Coûts financiers	20	647 035	1 734 151
Pertes de change	21	2 309 195	3 685 043
Autres dépenses	20	1 456 214	975 372
<b>Total des dépenses</b>		<b>77 934 752</b>	<b>82 526 287</b>
<b>Résultat net</b>		<b>3 733 233</b>	<b>221 777</b>

**État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2021 (en francs suisses)**

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
<b>Actifs nets au 31 décembre 2019</b>		<b>-221 390 688</b>	<b>3 150 481</b>	<b>-20 809 473</b>	<b>4 022 536</b>	<b>-235 027 143</b>
Résultat net pour l'exercice en cours		1 039 374	-541 486	-276 111	-	221 777
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets	12	-784 971	-13 006	-145 243	-	-943 220
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds		-	-	-	-	-
Utilisation des réserves		140 292	104 281	-	-244 573	-
Conversion en monnaie étrangère		-	91 681	-441 163	-	-349 482
<b>Actifs nets au 31 décembre 2020 (retraité)</b>	<b>16</b>	<b>-220 995 993</b>	<b>2 791 952</b>	<b>-21 671 990</b>	<b>3 777 962</b>	<b>-236 098 068</b>
Résultat net pour l'exercice en cours		1 921 508	930 029	881 697		3 733 233
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets	12	45 899 071	774 218	8 535 925		55 209 214
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds		1 800 586	-1 800 586			-
Utilisation des réserves		-10 001	63 414		-53 413	-
Conversion en monnaie étrangère			-21 041	97 204		76 163
<b>Actifs nets au 31 décembre 2021</b>	<b>16</b>	<b>-171 384 829</b>	<b>2 737 986</b>	<b>-12 157 164</b>	<b>3 724 549</b>	<b>-177 079 458</b>

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021  
(en francs suisses)**

	Notes	2021	2020 (retraité)
<b>Résultat net</b>		<b>3 733 233</b>	<b>221 777</b>
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</i>			
Coûts de dépréciation	8 à 10	1 793 697	1 919 042
Amortissement subventions	10	-22 316	-22 346
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	541 601	1 613 668
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	11 897 012	-34 484 509
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	-2 604 202	5 631 198
(Augmentation) diminution des stocks	5	58 571	9 494
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	525 041	1 073 924
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	3 265 573	-5 350 722
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	-4 206 108	26 422 126
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	-5 786 951	2 073 983
Augmentation (diminution) au titre des prestations au personnel	12	1 459	1 309 186
Augmentation (diminution) des autres provisions	14	-25 000	-75 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	15	524 282	-328 976
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		166 933	1 577 228
<b>Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles</b>		<b>9 862 825</b>	<b>1 590 073</b>
<i>Flux de trésorerie des activités d'investissement</i>			
(Augmentation) diminution des placements	7	-21 999 430	18 578 787
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-334 104	-243 116
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)		-3 153	-9 336
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>		<b>-22 336 686</b>	<b>18 326 335</b>
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>			
Augmentation (diminution) des emprunts		-	-375 760
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>		<b>-</b>	<b>-375 760</b>
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-12 473 861	19 540 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		60 075 614	42 461 675
Écart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		-90 008	-1 926 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		47 511 785	60 075 614

**État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (en francs suisses)**

<i>Objectif</i>	<i>Budget de 2021</i>	<i>Programmes extrabudgétaires de 2021</i>	<i>Budget total de 2021</i>	<i>Montants réels de 2021 nets</i>	<i>Différence pour 2021</i>
Forum	5 013 657	3 267 215	8 280 872	8 669 840	-388 968
Fournisseur de solutions techniques	11 842 360	31 816 700	43 659 060	41 393 334	2 265 725
Centre de connaissances	3 194 154	1 233 200	4 427 354	2 303 346	2 124 008
Soutien fonctionnel	17 184 830	237 000	17 421 830	16 219 980	1 201 850
Financement des obligations vis-à-vis du personnel	3 723 500	–	3 723 500	3 723 500	–
Coupure budgétaire selon décision du CA	-2 068 470	–	-2 068 470	–	-2 068 470
<b>Total des dépenses pour 2020</b>	<b>38 890 030</b>	<b>36 554 115</b>	<b>75 444 145</b>	<b>72 310 000</b>	<b>3 134 145</b>

**Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2021**

Conformément aux articles 107.1.4 et 145 du Règlement général, le CA a examiné, en décembre 2020, le Programme et budget de l'UPU pour 2021. Le CA a fixé le budget ordinaire de 2021 à 38 890 030 CHF, entraînant des économies sur le budget ordinaire de l'Union de 2 068 470 CHF. Cette différence n'a pas été répartie sur le budget par piliers stratégiques utilisé dans l'état V, mais prise en considération dans les dépenses.

Il faut également souligner que les transactions intersociétés sont éliminées dans les états financiers, ce qui n'est pas le cas dans le Programme et budget, établi sur la base des budgets de dépenses brutes de chaque entité. Les dépenses figurant dans l'état V sont présentées sur la même base que le budget.

Cette nouvelle présentation a pour but de faciliter la comparaison avec le Programme et budget qui est présenté au CA.

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 18, jointe aux présents états financiers.

La poursuite de la crise sanitaire en 2021 a entraîné un ralentissement de la mise en œuvre des activités et des projets de l'UPU et, par conséquent, une réduction des dépenses de 3 134 145 CHF par rapport au budget de 2021 alloué.

L'analyse du Programme et budget montre des dépenses plus élevées que le budget alloué au pilier stratégique 1 (Forum). Ce pilier réunit trois programmes: événements et réunions du Congrès, du CA/Conseil d'exploitation postale (CEP) et des groupes techniques, traités et arrangements internationaux ainsi que mécanismes de règlement. L'organisation de trois sessions du CA/CEP (y compris les réunions constitutives) et du Congrès a nécessité un investissement supplémentaire en ressources humaines induisant un surplus de dépenses de 388 968 CHF.

Le pilier stratégique 2 (Fournisseur de solutions techniques) regroupe des projets liés au conseil et renforcement des capacités par des outils tels que la coopération technique, la formation et les avis de qualité autour de thèmes importants du secteur postal, notamment l'adressage, le commerce électronique, la chaîne logistique, la rémunération, l'inclusion financière ainsi que le développement durable. La différence positive de 2 265 725 CHF est principalement due au ralentissement de la mise en œuvre de certains projets et à la surévaluation du budget de certaines activités extrabudgétaires, notamment en lien avec les projets du système de contrôle mondial (GMS).

Le pilier stratégique 3 (Centre de connaissances) englobe tous les programmes de recherche et études approfondies des problématiques affectant le secteur postal dans son ensemble (études du marché postal et ses tendances, études réglementaires, économie numérique et inclusion financière) ainsi que le stockage et la protection des données (philatélie, normes, EMS). La différence positive de 2 124 008 CHF s'explique par la

réallocation de ressources humaines sous le pilier stratégique 1 pour la préparation du Congrès et des sessions du CA/CEP, mais également à l'impossibilité de mettre en œuvre certains projets nécessitant l'expertise de consultants externes dans une période de restrictions liées à la crise sanitaire.

Le pilier stratégique 4 (Soutien fonctionnel) a enregistré des dépenses inférieures au budget prévu en 2021 avec une économie de 1 201 850 CHF. Cette différence résulte essentiellement de la réduction des dépenses liées aux frais de voyages remplacés par des réunions à distance et des efforts d'économie sur les frais divers et les frais généraux du Bureau international.

Le «financement des obligations vis-à-vis du personnel» (Frais hors exploitation) correspond au versement du montant dû au titre de la garantie de la Caisse de prévoyance de l'UPU comme décidé par le Congrès et s'élève à 3 723 500 CHF. Le versement a été effectué dans son intégralité en 2021.

## **Notes jointes aux états financiers**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

### **Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation**

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert à la clientèle.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au CEP, lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1<sup>er</sup> juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 48 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le FAQS est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.

## **Note 2 – Principales méthodes comptables**

### *Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers*

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

### *Entités contrôlées*

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

### *Transactions éliminées lors de la consolidation*

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

### *Trésorerie, investissements et autres actifs financiers*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme dont l'échéance à la clôture est de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des obligations libellées en dollars des États-Unis.

### *Prestations au personnel*

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode du coût unitaire projeté. En outre, des provisions sont constituées pour les droits aux congés et aux heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

### *Comptabilisation en charges*

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

### *Instruments financiers*

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier.

Les placements sont des actifs financiers non dérivés considérés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme détenus jusqu'à échéance et évalués au coût amorti. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à leur valeur nominale à la date de présentation des états financiers.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Étant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

### Opérations en monnaie étrangère

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQs, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU\*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Taux de change utilisés:

1 CHF	USD	EUR
31 décembre 2021	1,092	0,962
31 décembre 2020	1,133	0,923

### Immobilisations

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1<sup>er</sup> janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

Catégorie		Durée d'utilité estimée (années)
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10

Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

#### *Stocks*

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

#### *Immobilisations incorporelles*

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

#### *Actifs nets*

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU\* Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQs). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

#### *Provisions*

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

### *Créances*

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Un correctif de valeur pour pertes est fixé pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation). Un taux d'intérêt de 5% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

### *Comptabilisation des produits*

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoise des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

### *Information sectorielle*

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU\*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

### *Utilisation d'estimations*

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

### Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les deux nouvelles normes ci-dessous.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-41	Instruments financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2023
IPSAS-42	Avantages sociaux	1 <sup>er</sup> janvier 2023

Si la norme 42 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 41 aura un impact lors de son application en 2023, notamment sur la méthode d'évaluation des placements et sur le du croire sur débiteurs.

### Retraitement des comptes 2020

Suite à une erreur de comptabilisation des pertes actuarielles selon la norme IPSAS 39 au 31 décembre 2020, un retraitement des chiffres comparatifs au 31 décembre 2020 a été effectué. Les impacts sur les comptes de 2020 sont les suivants:

- États II et IV ainsi que notes 20 et 26: diminution des charges du personnel de 1 886 440 CHF et augmentation du résultat du même montant.
- États III et IV ainsi que notes 12 et 26: augmentation des pertes actuarielles de 1 886 440 CHF.

### Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)

	2021	2020
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	12 122	15 565
<i>Comptes bancaires</i>		
Credit Suisse	12 434 054	17 691 413
UBS	628 688	958 610
PostFinance	12 354 757	13 183 617
BPS	0	296 528
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<i>25 417 500</i>	<i>32 130 168</i>
<i>Dépôts à vue</i>		
Credit Suisse	22 082 163	26 929 321
PostFinance	0	1 000 559
<i>Sous-total des dépôts à vue</i>	<i>22 082 163</i>	<i>27 929 880</i>
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>47 511 785</b>	<b>60 075 614</b>

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat et sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account). En 2021, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes bancaires et les placements de l'Union a été de -0,0855% (0,3031% en 2020).

L'Union n'a pas d'ouvertures de crédits confirmées, mais des accords de facilités de caisse limités et informels avec les banques auprès desquelles elle a déposé des fonds. Ces accords peuvent être annulés par les banques à tout moment. Aucune facilité de caisse n'a été demandée en 2020 ou en 2021.

Les fonds des CRI et les fonds du FAQs sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU\*Clearing sont détenus principalement en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	2021	Pourcentage	2020	Pourcentage
Francs suisses	24 957 428	52,5%	18 082 780	30,1%
Dollars des États-Unis	19 060 628	40,1%	30 083 741	50,1%
Euros	3 493 728	7,4%	11 909 093	19,8%
<b>Total</b>	<b>47 511 785</b>	<b>100,0%</b>	<b>60 075 614</b>	<b>100,0%</b>

Au 31 décembre 2021, sur le montant total des liquidités détenues, 3 026 918 CHF constituent des fonds de trésorerie disponibles détenus par l'Union. En 2020, ce montant s'élevait à 8 104 035 CHF. Les fonds disponibles à court terme, trésorerie et placements à moins d'un an (note 7) se montent à 29 346 918 CHF contre 19 428 535 CHF en 2020. En effet, l'UPU limite au maximum les montants sur les comptes courants qui font l'objet d'intérêts négatifs. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 26).

Les liquidités de l'Union sont limitées au maximum et remplacées par des placements à court terme pour limiter au maximum les effets des taux négatifs sur le franc suisse.

L'Union réduit au minimum son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	AAA/AA+/AA	A+	A
Solde au 31 décembre 2021	46 870 974	628 688	–
Solde au 31 décembre 2020	14 184 176	45 579 344	–
	BBB/BBB–	Non coté	Total
Solde au 31 décembre 2021	0	12 122	47 511 785
Solde au 31 décembre 2020	296 528	15 565	60 075 614

#### Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	20 904 009	25 827 026
Contribution d'USPS 2022 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	8 000 000	8 000 000
Fonds de coopération technique à recevoir	267 944	924 342
Fonds du FAQS à recevoir	545 014	13 346
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	63 120	74 855
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	139 913	159 561
<b>Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe</b>	<b>29 919 999</b>	<b>34 999 129</b>
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	26 225	36 030
Contributions PPS à recevoir	51 000	48 000
Comptes débiteurs UPU*Clearing	19 159 557	16 856 839
Comptes débiteurs fonds volontaire	283 439	413 361
Comptes débiteurs CRI	362 333	234 807

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Comptes débiteurs Coopérative télématique	2 354 252	2 043 567
<i>Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe</i>	22 236 805	19 632 603
<b>Total des créances courantes</b>	<b>52 156 804</b>	<b>54 631 732</b>
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	730 590	90 073
Contribution d'USPS 2023/2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	16 000 000	24 000 000
<b>Total des comptes débiteurs</b>	<b>68 887 394</b>	<b>78 721 805</b>

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Les débiteurs contiennent également les fonds à recevoir de United States Postal Service (USPS) en vertu de la Constitution de l'UPU approuvée lors du Congrès extraordinaire de Genève 2019.

Selon l'accord spécifique signé en 2020, USPS attribuera une somme de 40 millions de francs suisses sur cinq ans, dont 16 millions à un fonds affecté pour la mise en œuvre de projets concernant l'échange de données électroniques préalables et la sécurité postale et 24 millions pour financer les engagements vis-à-vis de la Caisse de prévoyance de l'UPU.

En 2021, USPS a versé la deuxième tranche de 8 millions de francs suisses, qui a été répartie selon ses instructions: 5 733 650 CHF ont été versés à la Caisse de prévoyance et 2 266 350 CHF au fonds affecté (cf. note 19).

Le système de compensation UPU\*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2019 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2020/2021	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	35 336 399	-35 336 399	-	21 660 824	21 660 824
Créances de la Coopérative télématique	341 667	-341 667	-	2 494 165	2 494 165
Créances de la Coopérative EMS	12 242	-12 242	-	63 120	63 120
Créances PPS	-	-	-	51 000	51 000
Créances au titre du fonds volontaire	193 212	-193 212	-	551 383	551 383
Créances au titre du FAQs	-	-49 184	-49 184	594 198	545 014

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2019 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2020/2021	Total des débiteurs net
Créances UPU*Clearing	–	–	–	19 159 557	19 159 557
Créances CRI	–	–	–	362 333	362 333
<b>Total</b>	<b>35 883 519</b>	<b>-35 932 703</b>	<b>-49 184</b>	<b>44 936 578</b>	<b>44 887 394</b>
Contribution d'USPS 2021–2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	–	–	–	–	24 000 000
<b>Total incluant les contributions non échues</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68 887 394</b>

	31 décembre 2020 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2021 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	34 800 976	347 443	–	–	35 148 419
Fonds volontaire	32 881	8 102	–	–	40 983
Coopérative télématique	71 554	–	15 250	–	56 304
Coopérative EMS	7 889	4 353	–	–	12 242
Fonds du FAQS	33 632	15 552	–	–	49 184
<b>Sous-total des opérations sans contrepartie directe</b>	<b>34 946 932</b>	<b>375 450</b>	<b>15 250</b>	<b>–</b>	<b>35 307 131</b>
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	178 770	9 210	–	–	187 979
Coopérative télématique	140 524	144 839	–	–	285 363
Fonds volontaire	124 878	27 352	–	–	152 230
<b>Sous-total des opérations avec contrepartie directe</b>	<b>444 172</b>	<b>181 401</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>625 572</b>
<b>Provision totale</b>	<b>35 391 104</b>	<b>556 851</b>	<b>15 250</b>	<b>–</b>	<b>35 932 703</b>

#### Note 5 – Stocks (en francs suisses)

	2021	2020
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	90 569	95 085
Stock de codes à barres	12 481	18 876
Stock de CRI	9 106	56 766
<b>Total des stocks</b>	<b>112 156</b>	<b>170 727</b>

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

#### Note 6 – Autres actifs (en francs suisses)

	2021	2020
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	2 840 643	2 465 547
Avances au personnel	517 355	927 194
Autres avances	449 460	320 225
Avances pour impôts	180 421	799 954
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>3 987 879</b>	<b>4 512 920</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	17 850	15 500
<b>Total des autres actifs</b>	<b>4 005 729</b>	<b>4 528 420</b>

Les autres actifs se composent des différents transitoires et avances.

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales des États-Unis d'Amérique en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette.

#### Note 7 – Placements (en francs suisses)

	2021	2020
<i>Placements courants</i>		
Dépôts et obligations à moins d'un an	87 770 689	56 465 725
<b>Sous-total</b>	<b>87 770 689</b>	<b>56 465 725</b>
<i>Placements non courants</i>		
Dépôts et obligations à plus d'un an	32 562 709	41 868 243
<b>Total des placements</b>	<b>120 333 398</b>	<b>98 333 968</b>

Des fonds sont placés en dépôt pour des périodes allant de quatre à dix-huit mois. La partie de ces placements échue en 2022 est présentée comme placements courants.

L'Union investit les fonds qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate pour le compte du FAQS. Les fonds sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans des obligations en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant de ces obligations était de 73 837 648 CHF, dont 41 274 938 CHF seront échus en 2022.

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 26.

L'ensemble des obligations est noté de A- à AA+, sur la base des notations de Standard and Poor's au 31 décembre 2021. Les dépôts auprès du Credit Suisse sont notés A.

#### Note 8 – Matériel (en francs suisses)

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	4 561 187	2 054 548	6 615 735
Ajouts	47 525	81	47 607
Cessions	–	–	–
<b>Coût au 31 décembre 2020</b>	<b>4 608 712</b>	<b>2 054 629</b>	<b>6 663 342</b>
Différence de change	–	–9 336	–9 336
Net	4 608 712	2 045 293	6 654 006
<b>Net 31 décembre 2020</b>	<b>4 608 712</b>	<b>2 045 293</b>	<b>6 654 006</b>
Ajouts	41 771	8 057	49 828
Cessions	–	–	–
<b>Coût au 31 décembre 2021</b>	<b>4 650 484</b>	<b>2 053 350</b>	<b>6 703 834</b>
Différence de change	–	3 153	3 153
<b>Coût net au 31 décembre 2021</b>	<b>4 650 484</b>	<b>2 056 503</b>	<b>6 706 987</b>
<b>Amortissement cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>3 294 083</b>	<b>1 505 894</b>	<b>4 799 977</b>
Amortissement en 2020	604 098	168 177	772 275
Cessions	–	–	–
Perte sur les équipements cédés	–	–9 336	–9 336
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2020</b>	<b>3 898 181</b>	<b>1 664 735</b>	<b>5 562 916</b>
Amortissement en 2021	494 001	145 151	639 152
Cessions	–	–	–
Perte sur les équipements cédés	–	3 153	3 153
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2021</b>	<b>4 392 182</b>	<b>1 813 039</b>	<b>6 205 221</b>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	710 532	380 558	1 091 089
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>258 302</b>	<b>243 464</b>	<b>501 766</b>

Tout le matériel répertorié dans les inventaires est évalué au coût d'acquisition diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière.

**Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)**

	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	1 435 673	434 040	1 869 714
Transferts	434 040	-434 040	-
Ajouts	196 502	8 344	204 846
Cessions	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2020</b>	<b>2 066 215</b>	<b>8 344</b>	<b>2 074 560</b>
Transferts	8 344	-8 344	-
Ajouts	130 151	154 125	284 276
Cessions	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2021</b>	<b>2 204 710</b>	<b>154 125</b>	<b>2 358 835</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	985 536	-	985 536
Amortissement en 2020	237 064	-	237 064
Amortissement cumulé au 31 décembre 2020	1 222 600	-	1 222 600
Amortissement en 2021	250 419	-	250 419
Amortissement cumulé au 31 décembre 2021	1 473 020	-	1 473 020
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	843 615	8 344	851 959
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>731 691</b>	<b>154 125</b>	<b>885 816</b>

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans. Les travaux en cours en 2021, d'un montant de 154 125 CHF, sont les montants investis dans les projets de dématérialisation des pièces comptables et du renouvellement du système Pégase.

**Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)**

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	35 230 564	-	-993 403	34 237 161
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2019</b>	<b>35 230 564</b>	<b>-</b>	<b>-993 403</b>	<b>34 237 161</b>
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2020</b>	<b>35 230 564</b>	<b>-</b>	<b>-993 403</b>	<b>34 237 161</b>
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
<b>Coût au 31 décembre 2021</b>	<b>35 230 564</b>	<b>-</b>	<b>-993 403</b>	<b>34 237 161</b>
Amortissement cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	10 391 574	-	-157 816	10 233 758
Amortissement en 2019	1 263 310	-	-22 316	1 240 993
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2019</b>	<b>11 654 884</b>	<b>-</b>	<b>-180 132</b>	<b>11 474 751</b>
Amortissement en 2020	909 703	-	-22 346	887 357
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2020</b>	<b>12 564 587</b>	<b>-</b>	<b>-202 478</b>	<b>12 362 109</b>

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Amortissement en 2021	904 126	–	–22 316	881 809
<b>Amortissement cumulé au 31 décembre 2021</b>	<b>13 468 712</b>	<b>–</b>	<b>–224 794</b>	<b>13 243 918</b>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	22 665 978	–	–790 925	21 875 053
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>21 761 852</b>	<b>–</b>	<b>–768 609</b>	<b>20 993 243</b>

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et la rénovation de l'espace de conférences, ont été entreprises entre 2010 et 2014.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1<sup>er</sup> avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable de 1 million de francs suisses pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville de Berne, le programme «Bâtiments» et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales.

#### **Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer**

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Créditeurs CRI	52 644	26 382
Créditeurs UPU*Clearing	19 159 557	16 872 619
Créditeurs FAQs	1 100 927	1 280 419
Ambassade de Finlande	4 200	4 200
Ambassade de République dominicaine	2 100	2 100
Ambassade de Belgique	3 067	7 667
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	9 333	13 333
<b>Total des charges à payer</b>	<b>20 331 827</b>	<b>18 206 720</b>
Comptes créditeurs	2 647 858	1 507 392
<b>Total des comptes créditeurs et des charges à payer</b>	<b>22 979 685</b>	<b>19 714 112</b>

## Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Union comptabilise les engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	3 229 894	3 037 320
Heures supplémentaires	108 834	104 140
<b>Sous-total des passifs courants</b>	<b>3 338 728</b>	<b>3 141 460</b>
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	924 376	972 168
Prime de rapatriement	1 646 386	1 608 754
Assurance maladie après la cessation de service	42 052 863	52 601 612
Indemnités en cas de décès	72 077	80 885
<i>Sous-total</i>	<i>44 695 702</i>	<i>55 263 419</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	178 044 958	223 415 882
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 734 762	1 042 542
Indemnité de vie chère	344 083	502 689
Assurance du conjoint survivant	–	–
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>180 123 804</i>	<i>224 961 113</i>
<b>Sous-total des passifs non courants</b>	<b>224 819 506</b>	<b>280 224 532</b>
<b>Total des prestations au personnel</b>	<b>228 158 235</b>	<b>283 365 992</b>

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après.

### *Caisse de prévoyance*

La Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Elle est soumise à la vérification du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.

Elle comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. Tous les autres membres du personnel et retraités sont couverts par le fonds de prévoyance.

Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.

#### *Assurance maladie après la cessation de service*

L'Union a l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode du coût unitaire projeté et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.

Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.

- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode du coût unitaire projeté.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 0,35% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Un taux de 0,35% paraît approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée située entre quinze et vingt ans.
- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 0,35%, en conformité avec la norme IPSAS 39. À ce sujet, nous rappelons que la norme IPSAS 39 n'autorise plus de différentiel entre le rendement attendu et le taux d'escompte pour la détermination de la charge de prévoyance. Cela explique pourquoi nous posons désormais en équivalence le rendement attendu avec le taux d'escompte proposé.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2021:
  - Liquidités: 3,53%.
  - Obligations en francs suisses: 15,59%.
  - Obligations en monnaies étrangères: 9,21%.
  - Actions en francs suisses: 24,86%.
  - Actions en monnaies étrangères: 24,24%.
  - Immobilier: 22,08%.
  - Prêts: 0,49%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 16 567 000 CHF en 2021. Ce montant inclut un paiement de 3 723 500 CHF des garanties de l'Union et le deuxième versement d'USPS, d'un montant de 5 733 650 CHF. Le montant des cotisations prévu pour 2022 devrait se situer à 14 880 000 CHF et inclut le montant des garanties de 3 723 500 CHF et un montant additionnel d'USPS qui reste à finaliser.
- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	31 décembre 2021 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2021 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,35%	0,35%
Rendement escompté des actifs du régime	0,35%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	–
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux	–	2,35%
Probabilité de sortie	LPP 2020	LPP 2020
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2020	VZ 2020
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	18,01	20,04
Valeur actuelle de l'obligation au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	487 648 826	52 601 612
Coût des intérêts	717 239	78 090
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 222 129	2 263 485
Prestations fournies (net des rachats)	–10 338 240	–1 101 409
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	–14 735 097	–11 788 915
<b>Valeur de l'obligation au 31 décembre 2021</b>	<b>477 514 857</b>	<b>42 052 863</b>
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	262 687 713	–
Rendement escompté des actifs du régime	390 451	–
Contributions de l'employeur	15 965 927	–
Contributions des employés	3 239 140	–
Prestations versées	–13 577 380	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	28 685 202	–
<b>Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2021</b>	<b>297 391 053</b>	<b>–</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2021	477 514 857	42 052 863
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2021	–297 391 053	–
<b>Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>180 123 804</b>	<b>42 052 863</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	717 239	78 090
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 222 129	2 263 485
Rendement escompté des actifs du régime	–390 451	–
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière</b>	<b>14 548 917</b>	<b>2 341 575</b>
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	1 055 313	992 564
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	17 014 292	12 302 046
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	–3 334 508	–1 505 695
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	28 685 202	–
<b>Montant reconnu dans les actifs nets</b>	<b>43 420 299</b>	<b>11 788 915</b>

	31 décembre 2020 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2020 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,15%	0,15%
Rendement escompté des actifs du régime	0,15%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	–
Futures augmentations des pensions	–	–
Inflation des coûts médicaux	–	3,45%
Probabilité de sortie	LPP 2020	LPP 2020
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Duration moyenne de l'obligation de prestation (en années)	18,32	22,58
Valeur actuelle de l'obligation au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	476 932 301	50 935 280
Coût des intérêts	1 171 135	126 082
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 978 181	2 438 984
Prestations fournies (net des rachats)	–10 223 063	–1 028 419
(Gain) perte actuariel sur l'obligation	4 790 272	129 685
<b>Valeur de l'obligation au 31 décembre 2020</b>	<b>487 648 826</b>	<b>52 601 612</b>
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	251 597 028	–
Rendement escompté des actifs du régime	621 766	–
Contributions de l'employeur	16 715 245	–
Contributions des employés	3 264 739	–
Prestations versées	–13 487 802	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	3 976 737	–
<b>Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2020</b>	<b>262 687 713</b>	<b>–</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2020	487 648 826	52 601 612
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2020	–262 687 713	–
<b>Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>224 961 113</b>	<b>52 601 612</b>
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	1 171 135	126 082
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	14 978 181	2 438 984
Rendement escompté des actifs du régime	–621 766	–
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière</b>	<b>15 527 550</b>	<b>2 565 066</b>
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	6 767 563	686 113
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	–8 539 474	494 086
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	–3 018 361	–1 309 884
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	3 976 737	–
<b>Montant reconnu dans les actifs nets</b>	<b>–813 535</b>	<b>–129 685</b>

Conformément au § 147, lettre a), de la norme IPSAS 39, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation ainsi que de la charge de prévoyance à divers paramètres sélectionnés ayant une influence notable. Dans le cas d'espèce, nous avons choisi de quantifier l'impact d'une variation des éléments suivants:

- Taux d'actualisation.
- Augmentation future des salaires (plan de pensions uniquement).
- Indexation des pensions (plan de pensions uniquement).
- Longévité.
- Augmentation des primes d'assurance maladie (participation aux primes d'assurance maladie uniquement).

Les sensibilités de l'obligation de prestations et de la charge de prévoyance du plan de pensions sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2021</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	477 514 857		16 812 749	
Taux d'escompte	+0,35%	–0,50%	521 923 802	+9,30%	19 018 834	+13,12%
		+0,50%	438 871 039	–8,09%	14 945 691	–11,11%
Taux de croissance des salaires	+2,00%	–0,50%	468 176 731	–1,96%	15 990 592	–4,89%
		+0,50%	487 712 919	+2,14%	17 687 597	+5,20%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	509 582 934	+6,72%	17 975 332	+6,91%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	495 797 090	+3,83%	17 322 643	+3,03%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2020</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	487 648 826		17 461 269	
Taux d'escompte	+0,15%	–0,50%	534 219 343	+9,55%	19 808 262	+13,44%
		+0,50%	447 243 895	–8,29%	15 480 706	–11,34%
Taux de croissance des salaires	+2,00%	–0,50%	477 892 327	–2,00%	16 611 321	–4,87%
		+0,50%	498 284 458	+2,18%	18 387 048	+5,30%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	521 236 107	+6,89%	18 707 144	+7,14%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	503 500 837	+3,25%	17 914 503	+2,60%

Nous pouvons remarquer une forte sensibilité au taux d'escompte ainsi qu'à l'hypothèse d'adaptation des pensions.

Les sensibilités de l'obligation pour la participation à la prime d'assurance maladie sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2021</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2022</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	42 052 863		1 546 678	
Taux d'escompte	+0,35%	–0,50%	46 445 141	+10,44%	1 797 778	+16,23%
		+0,50%	38 261 613	–9,02%	1 337 300	–13,54%
Inflation future des frais médicaux	+2,35%	–1,00%	35 185 819	–16,33%	1 170 154	–24,34%
		+1,00%	51 020 783	+21,33%	2 072 233	+33,98%
Longévité	VZ2020 Gen	+ un an d'espérance de vie	44 457 321	+5,72%	1 626 292	+5,15%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2020</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2020</i>	<i>Impact en %</i>	<i>Coûts des services attendus pour 2021</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	52 601 612		2 263 485	
Taux d'escompte	+0,15%	–0,50%	58 904 665	+11,98%	2 657 453	+17,41%
		+0,50%	47 233 506	–10,21%	1 938 220	–14,37%
Inflation future des frais médicaux	+3,45%	–1,00%	43 012 882	–18,23%	1 686 657	–25,48%
		+1,00%	65 406 646	+24,34	3 080 742	+36,11%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	55 394 092	+5,31%	2 375 719	+4,96%

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation des frais médicaux impacte d'environ 21% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie.

Avec l'adoption de la norme IPSAS 39 en 2018, l'Union reconnaît les gains et pertes actuariels liés à la Caisse de prévoyance et à l'assurance maladie après le service directement dans un élément séparé de son actif net. Le montant cumulé au 31 décembre 2021 se monte à 90 265 464 CHF (145 474 678 CHF au 31 décembre 2020).

#### **(Gains) pertes actuariels reconnus dans les actifs nets**

<i>Assurance maladie après la cessation de service</i>	2021	2020 (retraité)
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	–12 302 046	–494 086
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	–992 564	–686 113
– dû à l'expérience	1 505 695	1 309 884
Montant reconnu dans les actifs nets	–11 788 915	129 685
<b>Montant cumulé, (gains) pertes actuarielles, reconnu dans les actifs nets</b>	<b>–8 563 758</b>	<b>3 225 157</b>

<i>Caisse de prévoyance</i>	2021	2020 (retraité)
(Gains) pertes actuariels		
– dû aux changements d'hypothèses financières	-17 014 292	8 539 474
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	-1 055 313	-6 767 563
– dû à l'expérience	3 334 508	3 018 361
(Gain) perte sur la fortune du plan	-28 685 202	-3 976 737
Montant reconnu dans les actifs nets	-43 420 299	813 535
<b>Montant cumulé, (gains) pertes actuariels, reconnus dans les actifs nets</b>	<b>98 829 222</b>	<b>142 249 521</b>
<b>Montant total cumulé (assurance maladie et caisse de prévoyance) reconnu dans les actifs nets</b>	<b>90 265 464</b>	<b>145 474 678</b>

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recruté sur le plan international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général);
- une indemnité de vie chère.

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuair indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Rapatriement – Déménagement et voyages	924 376	972 168
Prime de rapatriement	1 646 386	1 608 754
Prestations en cas de décès	72 077	80 885
Indemnités complémentaires pour les fonctionnaires élus	1 734 762	1 042 542
Indemnité de vie chère	344 083	502 689
<b>Total des prestations après la cessation de service</b>	<b>4 721 685</b>	<b>4 207 038</b>

L'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.

	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Congé annuel	3 229 894	3 037 320
Heures supplémentaires	108 834	104 140
<b>Total des prestations après la cessation de service</b>	<b>3 338 728</b>	<b>3 141 460</b>

**Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)**

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avoirs à disposition	4 365 903	5 364 279
Avoirs à disposition et garanties SPP*Clearing	516 761	7 043 075
Avoirs à disposition UPU*Clearing	3 558 314	2 964 157
Contributions facturées d'avance UPU*Clearing	257 610	238 449
CRI vendus	2 140 769	1 665 773
Avoirs à disposition FAQS	69 719 896	69 070 471
<b>Sous-total des encaissements par anticipation</b>	<b>80 559 253</b>	<b>86 346 204</b>
Contributions statutaires facturées en avance	37 900 200	37 946 200
Contribution d'USPS 2022–2024 – Caisse de prévoyance et sécurité postale	24 000 000	32 000 000
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	13 839	13 839
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	348 778	93 377
Contributions volontaires facturées en avance (fonds volontaires)	439 500	446 500
Fonds volontaire (soumis à conditions)	14 561 716	8 705 523
Fonds en dépôt	102 319	102 319
Projets du FAQS en cours	23 511 421	25 776 123
<b>Sous-total des recettes différées</b>	<b>100,877,773</b>	<b>105 083 881</b>
<b>Total des recettes différées et des encaissements par anticipation</b>	<b>181,437,027</b>	<b>191 430 085</b>

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

La contribution d'USPS est présentée comme produit différé et doit être reçue sur les trois prochaines années.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les avoirs à disposition dans le cadre du système PPS\*Clearing ont fortement diminué après le remboursement d'avoirs à disposition à certains pays. En particulier à la France, qui n'est plus un membre actif du système.

Les créiteurs UPU\*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQS détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQS. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQS détenus pour les projets en cours</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Capitaux, projets en cours	47 016 100	54 101 617
Avances de fonds pour les projets	-23 504 679	-28 325 494
<b>Projets du FAQS en cours</b>	<b>23 511 421</b>	<b>25 776 123</b>

#### **Note 14 – Provisions**

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	150 000
Augmentation	75 000
Diminution	-150 000
Utilisation	-
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2020	75 000
Augmentation	-
Diminution	-25 000
Utilisation	-
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2021	50 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2021 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. En 2021, un cas a été jugé sans incidence financière pour l'UPU et un cas a été retiré par le plaignant. Sur la base des informations disponibles, le montant de la provision a donc été revu et se monte à 50 000 CHF.

#### **Note 15 – Fonds en dépôt pour les services de traduction**

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses):

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Arabe (STAR)	4 675 156	4 322 039
Anglais (STAN)	2 457 433	2 316 690
Portugais (STPO)	553 207	522 786
<b>Total</b>	<b>7 685 797</b>	<b>7 161 514</b>

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit ses propres états financiers.

#### Note 16 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2021 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU\*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQs.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	<i>31 décembre 2021 Solde de clôture</i>	<i>31 décembre 2020 Solde de clôture</i>
Union	-171 343 653	-221 018 231
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	-41 175	22 239
<b>Sous-total des fonds de l'Union</b>	<b>-171 384 828</b>	<b>-220 995 992</b>
UPU*Clearing	-183 681	-675 355
CRI	-1 726 323	-1 996 020
Fonds spécial – Coopération technique	873 999	792 181
Réserve article 17	1 283 225	1 800 586
Fonds volontaire	2 490 766	2 870 558
<b>Sous-total des autres fonds</b>	<b>2 737 985</b>	<b>2 791 950</b>
EMS	-2 085 646	-3 650 713
Coopérative télématique	-14 047 888	-21 179 698
FAQS	3 976 371	3 158 423
<b>Sous-total des entités contrôlées</b>	<b>-12 157 163</b>	<b>-21 671 988</b>
<b>Total de l'excédent cumulé (déficit)</b>	<b>-180 804 006</b>	<b>-239 876 030</b>
Fonds social	2 702 598	2 756 011
Réserve pour bâtiment	500 000	500 000
Fonds des activités spéciales	521 951	521 951
<b>Total des réserves</b>	<b>3 724 550</b>	<b>3 777 962</b>
<b>Total des actifs nets</b>	<b>-177 079 457</b>	<b>-236 098 068</b>

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

### Note 17 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

2021	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2	647 370	90 502	156 679	–	87 990	982 539
Directeurs	8,3	1 610 219	164 656	510 075	–	–	2 284 949
<b>Total</b>	<b>10,3</b>	<b>2 257 588</b>	<b>255 158</b>	<b>666 753</b>	<b>–</b>	<b>87 990</b>	<b>3 267 488</b>

2020	Nombre de personnes (EPT)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2	582 136	86 462	157 488	–	–	826 086
Directeurs	8	1 545 814	162 111	489 292	–	–	2 197 217
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>2 127 950</b>	<b>248 574</b>	<b>646 780</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 023 303</b>

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt de la part de l'Union durant les périodes sous revue. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

### Note 18 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) et l'état de la performance financière (état II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état de performance financière (état financier II) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers, des frais d'interprétation et de la variation des engagements vis-à-vis du personnel.

En 2021, les frais liés au Congrès, supportés par le pays organisateur, ont également été éliminés, car n'étant pas inclus dans le budget ordinaire de l'organisation. Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts.
- Variations des provisions financières.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses intercompagnies qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2021	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-72 310 000	–	0	-72 310 000
Coûts financiers non inclus dans le budget	-647 035	–	-2 309 195	-2 956 230
Interprétation CEP + CA	-1 242 081	–		-1 242 081
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-5 809 572	–		-5 809 572
<i>Total des différences en matière de base</i>	<i>-7 698 687</i>	<i>–</i>	<i>-2 309 195</i>	<i>-10 007 883</i>
Dépenses liées au Congrès	-856 804	–		-856 804
Élimination des transactions intersociétés	5 239 935	–		5 239 935
<i>Total des différences en matière d'entité</i>	<i>4 383 131</i>	<i>–</i>	<i>0</i>	<i>4 383 131</i>
<b>Dépenses réelles dans l'état de la performance financière</b>	<b>-75 625 556</b>	<b>–</b>	<b>-2 309 195</b>	<b>-77 934 752</b>
Total des recettes dans l'état de la performance financière	81 667 985	–		81 667 985
<b>Résultat net effectif dans l'état de la performance financière</b>	<b>6 042 429</b>	<b>–</b>	<b>-2 309 195</b>	<b>3 733 233</b>

#### Note 19 – Recettes

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)	2021	2020
Parts contributives aux dépenses de l'Union	37 779 800	37 779 800
Parts contributives aux frais de traduction française	166 400	156 000
Contributions au Comité consultatif	45 000	42 000
<b>Total</b>	<b>37 991 200</b>	<b>37 977 800</b>

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU\*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Parts contributives au CTP	1 092 500	1 095 000
Parts contributives à l'EMS	3 144 117	3 386 863
Parts contributives à UPU*Clearing	251 386	252 958
<b>Total</b>	<b>4 488 003</b>	<b>4 734 821</b>

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet et les programmes du fonds spécial. La contribution d'USPS pour 2021 s'est élevée à 8 millions de francs suisses: 5 733 650 CHF en faveur de la Caisse de prévoyance et 2 266 350 CHF à un fonds affecté.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Contributions FAQS	9 053 368	12 743 414
Contributions volontaires non affectées	125 623	144 234
Contributions affectées	4 646 114	4 040 660
Contribution d'USPS en faveur de la Caisse de prévoyance	5 733 650	6 410 270
Autres contributions financières	1 122 316	22 396
<b>Total</b>	<b>20 681 071</b>	<b>23 360 974</b>

Les ventes comprennent les recettes concernant les différents produits et services, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège.

<i>Ventes (en CHF)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 268 267	1 225 276
Refacturation des coûts CRI	100 588	16 165
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	10 718 416	9 608 292
Loyers	507 070	472 209
Autres ventes	60 088	48 789
<b>Total</b>	<b>12 654 428</b>	<b>11 370 731</b>

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQS et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQS;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;
- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQS; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQS.

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Intérêts, trésorerie et équivalents de trésorerie	1 451 810	2 285 678
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	307 294	448 421
Autres recettes financières	0	0
Plus-value sur placements	573	2 260
<b>Total</b>	<b>1 759 677</b>	<b>2 736 359</b>

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2021	2020
Interprétation simultanée	1 165 743	596 940
Recettes du fonds social	0	644
Recettes diverses	20 896	80 067
<b>Total</b>	<b>1 186 639</b>	<b>677 651</b>

## Note 20 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2021	2020 (retraité)
Traitements et indemnités	26 559 629	27 348 315
Personnel temporaire et heures supplémentaires	551 011	694 163
Charges sociales	3 055 264	3 224 083
Recrutement et indemnités pour cessation de service	499 619	33 832
Assurances et Caisse de prévoyance	18 608 516	19 766 968
Autres dépenses de personnel	195 978	232 706
<b>Total</b>	<b>49 470 017</b>	<b>51 300 067</b>

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation. En 2020 et 2021, en raison de la pandémie, ces frais ont été particulièrement bas.

<i>Voyages (en CHF)</i>	2021	2020
Missions	70 076	140 122
Délégués et visiteurs	33 507	35 802
Congrès – Conférences stratégiques	341 825	14 887
<b>Total</b>	<b>445 408</b>	<b>190 811</b>

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultants et contrats externes (en CHF)</i>	2021	2020
Expédition	401 647	533 195
Services et consultants informatiques	1 895 047	1 900 561
Traduction et interprétation	357 365	519 528
Consultants	1 923 915	1 763 746
Hébergement de serveurs	148 820	223 522
<b>Total</b>	<b>4 726 793</b>	<b>4 940 552</b>

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	2021	2020
Rémunérations et voyages	1 130 123	1 076 980
Contrats de services	5 951 385	2 392 294
Formation et boursiers	88 921	229 346
Équipements et charges projets	6 150 108	10 656 282
Frais divers	179 616	238 895
<b>Total</b>	<b>13 500 153</b>	<b>14 593 797</b>

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	2021	2020
Services du bâtiment et nettoyage	410 820	464 990
Location de matériel	91 199	87 758
Affranchissement et télécommunications	432 032	448 134
Autres dépenses	125 829	111 775
<b>Total</b>	<b>1 059 880</b>	<b>1 112 657</b>

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	2021	2020
Matériel informatique non durable	348 407	19 821
Machines et mobilier non durables	34 176	27 142
Fournitures pour la production des CRI	38 408	14 766
Variation des stocks	28 538	–
Autre matériel non durable	223 505	133 736
<b>Total</b>	<b>673 035</b>	<b>195 465</b>

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations, ainsi que les frais de maintenance informatique.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	2021	2020
Sécurité	39 939	64 606
Ascenseurs	75 197	78 558
Chauffage et ventilation	43 923	51 869
Système électrique	6 565	36 806
Matériels divers	113 046	84 930
Matériel informatique	705 448	810 068
Licences informatiques	836 732	713 176
Autres frais	32 474	39 320
<b>Total</b>	<b>1 853 325</b>	<b>1 879 333</b>

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	2021	2020
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	904 126	909 703
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	639 152	772 275
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	250 419	237 064
<b>Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10</b>	<b>1 793 697</b>	<b>1 919 042</b>

Les frais financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris la vente et le rendement à l'échéance d'obligations détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers.

<i>Frais financiers (en CHF)</i>	2021	2020
(Diminution)/augmentation des provisions pour créances douteuses	188 568	804 170
Intérêts	72 466	59 321
Annulation d'intérêts réglementaires	236 159	716 103
Frais bancaires et autres frais financiers	149 842	154 557
<b>Total</b>	<b>647 035</b>	<b>1 734 151</b>

Les autres coûts comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies et les frais juridiques. L'adaptation de la provision pour litiges explique le montant négatif constaté en 2020 et 2021.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	2021	2020
Interprétation CEP + CA	1 242 081	603 365
Subventions et cadeaux	69 374	272 244
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	153 049	155 529
Frais juridiques	-8 290	-55 766
<b>Total</b>	<b>1 456 214</b>	<b>975 372</b>

## Note 21 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes et des dépenses dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description pour 2020</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2020	729 826	1 159 906	1 889 731
Pertes de change en 2020	-2 423 936	-1 261 107	-3 685 043
Effet net en 2020	-1 694 110	-101 201	-1 795 312

<i>Description pour 2021</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change en 2021	2 225 616	681 351	2 906 967
Pertes de change en 2021	-1 775 585	-533 610	-2 309 195
Effet net en 2021	450 031	147 741	597 772

## Note 22 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2021 et leur publication a été autorisée le 4 juillet 2022. Aucun événement favorable ou défavorable important ayant pu avoir une incidence sur ces états financiers ne s'est produit entre la date de leur présentation et la date à laquelle leur publication a été autorisée.

## Note 23 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2021.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 060 628	3 493 728	24 957 428	47 511 785
Placements courants	68 770 689	–	19 000 000	87 770 689
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	626 520	–	29 293 479	29 919 999
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	16 819 266	2 784 130	2 633 410	22 236 805
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	239 023	239 023
Placements non courants	32 562 709	–	–	32 562 709
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	16 730 590	16 730 590
Comptes créditeurs et charges à payer	-17 528 997	-2 784 130	-2 666 558	-22 979 685
<b>Risque net</b>	<b>120 310 815</b>	<b>3 493 728</b>	<b>90 187 373</b>	<b>213 991 915</b>

Les frais d'interprétation à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2020.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 083 741	11 909 093	18 082 780	60 075 614
Placements courants	45 141 225	–	11 324 500	56 465 725
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	13 346	–	34 985 783	34 999 129

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	12 318 379	4 773 267	2 540 957	19 632 603
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	186 814	186 814
Placements non courants	41 868 243	–	–	41 868 243
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	24 090 073	24 090 073
Comptes créditeurs et charges à payer	–13 410 790	–4 773 267	–1 530 055	–19 714 112
<b>Risque net</b>	<b>116 014 144</b>	<b>11 909 093</b>	<b>89 680 852</b>	<b>217 604 089</b>

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

#### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQs, le système UPU\*Clearing et le service des CRI. Étant donné que les recettes du FAQs et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU\*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services. Le produit des placements est utilisé pour financer les coûts d'exploitation du FAQs. En cas de baisse ou d'augmentation du revenu des placements, les fonds disponibles pour le financement des projets du FAQs sont ajustés en conséquence. L'Union n'a pas recours à des instruments financiers pour se protéger contre les risques de taux d'intérêt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2021

<i>Monnaies</i>	<i>Variation –5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	–56 065	56 065
USD/CHF	–366 155	366 155
EUR/USD	–118 621	118 621

Au 31 décembre 2020

<i>Monnaies</i>	<i>Variation –5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	–488 121	488 121
USD/CHF	–273 768	273 768
EUR/USD	–107 334	107 334

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQS, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQS sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'UPU, d'un montant de 47 511 785 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 34 054 210 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme. L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état I.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit n'est pas significative. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

**Note 24 – Leasings et engagements non comptabilisés***Leasings*

L'UPU n'a pas contracté de leasing en 2020 et en 2021.

*Locations*

Au 31 décembre 2021, l'UPU louait des surfaces de bureau à cinq locataires pour un revenu total de 254 294 CHF (254 294 CHF en 2020). Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Moins d'un an	254 294	254 294
De un à cinq ans	36 400	57 200
Plus de cinq ans	–	–
<b>Total</b>	<b>290 694</b>	<b>311 494</b>
Revenus comptabilisés durant l'exercice	254 294	254 294

*Autres engagements non comptabilisés*

Au 31 décembre 2021, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 18,9 millions de francs suisses pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2022, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2020 se montait à 14,3 millions de francs suisses.

## Note 25 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 15, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Anglais (STAN)	5 499 032	7 285 503
Arabe (STAR)	7 038 721	9 079 776
Portugais (STPO)	1 669 829	2 105 083
<b>Total</b>	<b>14 207 583</b>	<b>18 470 362</b>

## Note 26 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU\*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

**État de la situation financière par segment au 31 décembre 2021 (en francs suisses)**

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Actifs</b>							
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 026 918	20 056 412	4 152 212	5 689 434	14 586 808	-	47 511 785
Placements	26 320 000	-	-	-	61 450 689	-	87 770 689
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	28 904 009	267 944	63 120	139 913	545 014	-	29 919 999
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	26 225	334 439	-	4 417 193	19 521 889	-2 062 941	22 236 805
Stocks	90 569	12 481	-	-	9 106	-	112 156
Autres actifs courants	1 337 313	556 068	26 835	1 700 209	367 455	-	3 987 879
<b>Total des actifs courants</b>	<b>59 705 033</b>	<b>21 227 343</b>	<b>4 242 167</b>	<b>11 946 749</b>	<b>96 480 961</b>	<b>-2 062 941</b>	<b>191 539 312</b>
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	-	-	-	-	32 562 709	-	32 562 709
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	16 730 590	-	-	-	-	-	16 730 590
Matériel	386 611	7 588	-	71 159	36 407	-	501 765
Immobilisations incorporelles	744 273	-	-	141 543	-	-	885 816
Terrain et constructions	20 993 243	-	-	-	-	-	20 993 243
Autres actifs non courants	17 850	-	-	-	-	-	17 850
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>38 872 567</b>	<b>7 588</b>	<b>-</b>	<b>212 702</b>	<b>32 599 117</b>	<b>-</b>	<b>71 691 974</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>98 577 600</b>	<b>21 234 932</b>	<b>4 242 167</b>	<b>12 159 451</b>	<b>129 080 078</b>	<b>-2 062 941</b>	<b>263 231 286</b>

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 270 178 CHF à l'Union, 55 869 CHF au CTP et 8057 CHF au CRI.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 971 690	990 883	321 885	445 041	20 313 127	-2 062 941	22 979 685
Prestations au personnel	2 189 082	-	168 374	854 182	127 091	-	3 338 729
Recettes différées	45 900 200	15 117 375	-	348 778	23 511 421	-	84 877 773
Avances	3 802 909	519 861	254 437	305 456	75 676 589	-	80 559 253
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 685 797	-	-	-	-	-	7 685 797
Provisions	50 000	-	-	-	-	-	50 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>62 599 678</b>	<b>16 628 118</b>	<b>744 696</b>	<b>1 953 458</b>	<b>119 628 229</b>	<b>-2 062 941</b>	<b>199 491 237</b>
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	187 597 025	-	5 583 117	24 253 881	7 385 483	-	224 819 506
Recettes différées (contribution d'USPS 2023/ 2024)	16 000 000	-	-	-	-	-	16 000 000
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>203 597 025</b>	<b>-</b>	<b>5 583 117</b>	<b>24 253 881</b>	<b>7 385 483</b>	<b>-</b>	<b>240 819 506</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>266 196 703</b>	<b>16 628 118</b>	<b>6 327 813</b>	<b>26 207 339</b>	<b>127 013 711</b>	<b>-2 062 941</b>	<b>440 310 743</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-171 343 653	-41 175	-	-	-	-	-171 384 828
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	4 647 989	-	-	-1 910 004	-	2 737 985
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-2 085 646	-14 047 888	3 976 371	-	-12 157 163
Réserves	3 724 550	-	-	-	-	-	3 724 550
<b>Actifs nets</b>	<b>-167 619 103</b>	<b>4 606 814</b>	<b>-2 085 646</b>	<b>-14 047 888</b>	<b>2 066 366</b>	<b>-</b>	<b>-177 079 457</b>

## État de la situation financière par segment au 31 décembre 2020 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Actifs</b>							
<b>Actifs courants</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 104 035	20 672 640	3 479 459	5 330 126	22 489 354	-	60 075 614
Placements	11 324 500	-	-	-	45 141 225	-	56 465 725
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	33 827 026	924 342	74 855	159 561	13 346	-	34 999 129
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	36 030	461 361	-	3 978 085	17 091 646	-1 934 518	19 632 603
Stocks	95 085	18 876	-	-	56 766	-	170 727
Autres actifs courants	1 652 483	463 478	1 322	1 225 689	1 169 948	-	4 512 920
<b>Total des actifs courants</b>	<b>55 039 159</b>	<b>22 540 696</b>	<b>3 555 635</b>	<b>10 693 460</b>	<b>85 962 285</b>	<b>-1 934 518</b>	<b>175 856 717</b>
<b>Actifs non courants</b>							
Placements	-	-	-	-	41 868 243	-	41 868 243
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	24 090 073	-	-	-	-	-	24 090 073
Matériel	770 170	11 547	-	262 714	46 658	-	1 091 089
Immobilisations incorporelles	674 789	-	-	177 170	-	-	851 959
Terrain et constructions	21 875 053	-	-	-	-	-	21 875 053
Autres actifs non courants	15 500	-	-	-	-	-	15 500
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>47 425 584</b>	<b>11 547</b>	<b>-</b>	<b>439 884</b>	<b>41 914 902</b>	<b>-</b>	<b>89 791 917</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>102 464 743</b>	<b>22 552 243</b>	<b>3 555 635</b>	<b>11 133 343</b>	<b>127 877 187</b>	<b>-1 934 518</b>	<b>265 648 634</b>

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 211 346 CHF à l'Union et 47 243 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 406 262	734 923	89 549	233 838	18 184 057	-1 934 518	19 714 112
Prestations au personnel	2 057 870	-	197 018	763 070	123 502	-	3 141 459
Recettes différées	45 946 200	9 268 182	-	93 377	25 776 123	-	81 083 881
Avances	4 670 655	7 063 575	237 041	436 083	73 938 850	-	86 346 204
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 161 514	-	-	-	-	-	7 161 514
Emprunts exigibles dans l'année	-	-	-	-	-	-	-
Provisions	75 000	-	-	-	-	-	75 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>62 317 502</b>	<b>17 066 679</b>	<b>523 608</b>	<b>1 526 367</b>	<b>118 022 532</b>	<b>-1 934 518</b>	<b>197 522 171</b>
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	233 387 510	-	6 682 741	30 786 675	9 367 606	-	280 224 531
Recettes différées (contribution d'USPS 2022-2024)	24 000 000	-	-	-	-	-	24 000 000
Emprunts exigibles après une année	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>257 387 510</b>	<b>-</b>	<b>6 682 741</b>	<b>30 786 675</b>	<b>9 367 606</b>	<b>-</b>	<b>304 224 531</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>319 705 012</b>	<b>17 066 679</b>	<b>7 206 348</b>	<b>32 313 042</b>	<b>127 390 138</b>	<b>-1 934 518</b>	<b>501 746 701</b>
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-221 018 231	22 239	-	-	-	-	-220 995 992
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 463 325	-	-	-2 671 374	-	2 791 951
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-3 650 713	-21 179 698	3 158 423	-	-21 671 988
Réserves	3 777 962	-	-	-	-	-	3 777 962
<b>Actifs nets</b>	<b>-217 240 269</b>	<b>5 485 564</b>	<b>-3 650 713</b>	<b>-21 179 698</b>	<b>487 049</b>	<b>-</b>	<b>-236 098 067</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Recettes</b>							
Contributions statutaires des Pays-membres	37 991 200	–	–	–	–	–	37 991 200
Autres contributions annuelles	–	–	3 144 117	1 092 500	251 386	–	4 488 003
Contributions volontaires	9 135 061	7 496 492	–	–	9 053 368	–5 154 350	20 681 071
Ventes	597 491	1 268 267	–	10 718 416	100 639	–30 385	12 654 428
Recettes financières	282 105	3 227	4 481	29 380	1 440 484	–	1 759 677
Gains de change	1 413 982	801 780	92	2 301	688 813	–	2 906 967
Autres recettes	1 425 499	467	–	2 072 541	9 682	–2 321 550	1 186 639
<b>Total des recettes</b>	<b>50 845 338</b>	<b>9 720 732</b>	<b>3 148 690</b>	<b>13 915 138</b>	<b>11 544 372</b>	<b>–7 506 285</b>	<b>81 667 985</b>
<b>Dépenses</b>							
Dépenses de personnel	35 567 088	3 224 556	1 991 401	8 234 240	1 515 982	–1 063 250	49 470 017
Voyages	437 313	8 381	–	8 338	120	–8 744	445 408
Services de consultant et contrats externes	1 404 284	574 838	3 762	2 962 678	136 333	–355 102	4 726 793
Dépenses de projet	2 263 845	3 820 906	835 795	–	9 411 093	–2 831 487	13 500 153
Frais généraux de fonctionnement	861 765	13 533	780	161 734	22 069	–	1 059 880
Matériel et fournitures	602 034	125 261	–	40 568	97 981	–192 810	673 035
Maintenance et réparations	1 047 433	30 000	75 074	815 268	50 659	–165 109	1 853 325
Amortissement	1 488 379	3 959	–	283 051	18 308	–	1 793 697
Coûts financiers	206 434	49 763	12 244	210 944	167 649	–	647 035
Pertes de change	1 054 406	885 240	374	14 327	354 848	–	2 309 195
Autres dépenses	3 990 850	62 457	71 637	105 021	116 033	–2 889 784	1 456 214
<b>Total des dépenses</b>	<b>48 923 830</b>	<b>8 798 895</b>	<b>2 991 067</b>	<b>12 836 170</b>	<b>11 891 074</b>	<b>–7 506 285</b>	<b>77 934 752</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 921 508</b>	<b>921 836</b>	<b>157 622</b>	<b>1 078 968</b>	<b>–346 701</b>	<b>–</b>	<b>3 733 233</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (en francs suisses), retraité

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<b>Recettes</b>							
Contributions statutaires des Pays-membres	37 977 800	–	–	–	–	–	37 977 800
Autres contributions annuelles	–	–	3 386 863	1 095 000	252 958	–	4 734 821
Contributions volontaires	8 022 396	7 072 894	–	–	12 743 414	–4 477 730	23 360 973
Ventes	520 921	1 225 276	–	9 608 292	16 242	–	11 370 730
Recettes financières	510 929	13 889	19 312	62 524	2 171 391	–41 685	2 736 359
Gains de change	369 837	1 258 120	68	1 616	260 091	–	1 889 731
Autres recettes	876 099	–	–	2 012 090	2 295	–2 212 833	677 651
<b>Total des recettes</b>	<b>48 277 982</b>	<b>9 570 178</b>	<b>3 406 242</b>	<b>12 779 522</b>	<b>15 446 390</b>	<b>–6 732 248</b>	<b>82 748 066</b>
<b>Dépenses</b>							
Dépenses de personnel	34 168 315	3 316 896	2 329 000	10 859 687	1 689 415	–1 063 250	51 300 066
Voyages	136 326	8 867	7 496	37 338	784	–	190 810
Services de consultant et contrats externes	1 621 791	492 986	10 696	3 063 700	145 238	–393 860	4 940 550
Dépenses de projet	2 175 118	3 898 390	850 101	–	10 650 716	–2 980 529	14 593 796
Frais généraux de fonctionnement	933 052	8 615	3 590	166 237	1 163	–	1 112 658
Matériel et fournitures	135 257	17 186	–	28 256	14 766	–	195 465
Maintenance et réparations	1 031 910	169 229	108 900	618 618	35 556	–84 878	1 879 334
Amortissement	1 560 424	3 959	–	337 846	16 813	–	1 919 042
Coûts financiers	1 508 266	57 165	5 059	43 768	161 578	–41 685	1 734 151
Pertes de change	1 162 577	1 340 011	228	6 221	1 176 006	–	3 685 043
Autres dépenses	2 805 573	83 618	77 894	100 453	75 878	–2 168 045	975 372
<b>Total des dépenses</b>	<b>47 238 608</b>	<b>9 396 923</b>	<b>3 392 963</b>	<b>15 262 124</b>	<b>13 967 917</b>	<b>–6 732 248</b>	<b>82 526 287</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 039 374</b>	<b>173 255</b>	<b>13 279</b>	<b>–2 482 602</b>	<b>1 478 473</b>	<b>–</b>	<b>221 777</b>

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (en dollars des États-Unis)

	CR/	FAQS	UPU*Clearing
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	582 142	10 329 138	5 030 586
Placements	1 750 000	65 409 222	–
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	595 643	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	395 992	–	20 393 406
Stocks	9 952	–	–
Autres actifs courants	31 040	332 805	37 745
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 769 127</b>	<b>76 666 809</b>	<b>26 007 738</b>
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	–	35 587 661	–
Matériel	39 789	–	–
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>39 789</b>	<b>35 587 661</b>	<b>–</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>2 808 916</b>	<b>112 254 469</b>	<b>26 007 738</b>
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	57 534	1 203 198	20 939 406
Prestations au personnel	51 371	71 870	15 656
Recettes différées	–	25 695 542	–
Avances	2 339 639	76 196 608	4 170 409
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 448 544</b>	<b>103 167 218</b>	<b>25 125 471</b>
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 247 063	4 741 491	1 083 012
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>2 247 063</b>	<b>4 741 491</b>	<b>1 083 012</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>4 695 608</b>	<b>107 908 708</b>	<b>26 208 483</b>
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	–1 886 692	–	–200 745
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	–	4 345 761	–
<b>Actifs nets</b>	<b>–1 886 692</b>	<b>4 345 761</b>	<b>–200 745</b>

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (en dollars des États-Unis)

	CR/	FAQS	UPU*Clearing
<b>Actifs</b>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	944 709	20 134 851	4 389 665
Placements	1 250 000	49 872 565	–
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	15 115	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	265 920	–	19 090 418
Stocks	64 288	–	–
Autres actifs courants	44 918	1 239 387	40 664
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 569 835</b>	<b>71 261 918</b>	<b>23 520 747</b>
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	–	47 415 904	–
Matériel	52 841	–	–
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>52 841</b>	<b>47 415 904</b>	<b>–</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>2 622 675</b>	<b>118 677 822</b>	<b>23 520 747</b>
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	29 877	1 450 078	19 113 541
Prestations au personnel	47 017	74 771	18 078
Recettes différées	–	29 191 533	–
Avances	1 886 493	78 222 504	3 626 960
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 963 387</b>	<b>108 938 886</b>	<b>22 758 579</b>
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 919 786	6 162 012	1 527 041
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>2 919 786</b>	<b>6 162 012</b>	<b>1 527 041</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>4 883 173</b>	<b>115 100 898</b>	<b>24 285 621</b>
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	–2 260 498	–	–764 873
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	–	3 576 924	–
<b>Actifs nets</b>	<b>–2 260 498</b>	<b>3 576 924</b>	<b>–764 873</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	284 607
Contributions volontaires	–	9 874 380	–
Ventes	110 842	–	–
Recettes financières	2 896	1 486 537	4 711
Gain de change	661 154	1 475 182	662 852
Autres recettes	–	10 516	–
<b>Total des recettes</b>	<b>774 892</b>	<b>12 846 615</b>	<b>952 170</b>
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	294 767	1 293 823	69 705
Voyages	1 396	–1 273	–
Services de consultant et contrats externes	8 919	126 423	13 115
Dépenses de projet	–	10 313 257	–
Frais généraux de fonctionnement	18 384	5 767	–
Matériel et fournitures	105 935	–	–
Maintenance et réparations	–	34 996	21 858
Amortissement	19 793	–	–
Coûts financiers	190	158 685	22 680
Pertes de change	524 169	1 316 697	525 474
Autres dépenses	–	117 905	8 850
<b>Total des dépenses</b>	<b>973 553</b>	<b>13 366 279</b>	<b>661 682</b>
<b>Résultat net</b>	<b>–198 661</b>	<b>–519 664</b>	<b>290 488</b>

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (en dollars des États-Unis), retraité

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	259 444
Contributions volontaires	–	14 097 130	–
Ventes	17 375	–	–
Recettes financières	22 113	2 307 920	–12 413
Gain de change	1 891 243	1 196 004	262 021
<b>Total des recettes</b>	<b>1 930 731</b>	<b>17 601 053</b>	<b>509 052</b>
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	341 115	1 334 024	118 012
Voyages	–	817	–
Services de consultant et contrats externes	20 937	125 971	12 012
Dépenses de projet	–	11 299 701	–
Frais généraux de fonctionnement	1 250	–	–
Matériel et fournitures	15 797	–	–
Maintenance et réparations	1 121	17 010	18 018
Amortissement	18 557	–	–
Coûts financiers	106	158 341	16 824
Pertes de change	2 220 910	1 665 424	568 786
Autres dépenses	–	57 274	9 484
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 619 793</b>	<b>14 658 562</b>	<b>743 136</b>
<b>Résultat net</b>	<b>–689 062</b>	<b>2 942 491</b>	<b>–234 084</b>





